



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE  
TEL 04.66.82.14.77  
mairie.aigueze@orange.fr  
www.aigueze.fr



## **PV du conseil Municipal** **Du Mercredi 27 MAI 2026**

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, Yvette GRIMAUD, SICARD Christel, ~~RANC Esteben~~, Françoise JADOUL-RIETJENS, Nathalie GAILLARD, Nadine MARIE, Aude COSTA, Vincent CHABOT.

**Absent** : RANC Esteben

Secrétaire : Christel SICARD

### **Approbation PV du dernier conseil**

Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations :**

#### **1 Pour l'attribution d'une subvention à l'association Festivités Aigèzoises**

Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour adopter le montant de la subvention accordée à l'association « Festivités Aigèzoises » pour la fête médiévale.

Il est proposé de payer la troupe Les Bannis du Languedoc pour 1900 Euros.

La facture doit être adressée à la Mairie par la troupe.

Il est proposé de régler la somme de 1000 Euros pour la participation à la location des costumes des Aigèzois selon les mêmes modalités.

Les 2 propositions sont soumises au vote

Pour : 8

Abstention : 1

Contre : 1

**Les deux propositions sont adoptées à la majorité.**

## **2 Pour la reconduction du contrat avec la SACPA**

Le Maire expose qu'il est nécessaire de reconduire le contrat de prestation de service avec la SACPA (gestion de la fourrière animale) pour un montant annuel de 560 Euros.

**Adopté à l'unanimité.**

## **3 Vente d'une coupe de bois**

Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour adopter une proposition de vente d'un reliquat de coupe affouagère (2018/2020 5 hectares) parcelle forestière n° 12 en partie au lieu-dit « La Grange de Meisselle ». A la demande de l'O N F.

Le prix sera défini après martelage de la coupe.

**Adopté à l'unanimité.**

## **3 Opérations sur les limites et Parcelles**

Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour la réalisation par l'ONF de parcellaire (ouverture de layons peinture des liserés) pour un montant de 1877 Euros en préparation de la coupe affouagère de 2027/2028. Limite LAVAL AIGUEZE.

**Adopté à l'unanimité**

**A Aiguèze le 1 Juin 2026**

**Le Maire Charles BASCLE**

  
